



Héritage de mon père décédé

Par **lecuelle**, le **02/03/2012** à **14:40**

Bonjour,
mon père est décédé en 1996, avant ses parents
ma tante a voulu acheter la maison de ses parents car son père, donc mon grand père très
malade Alzheimer
ont devaient toucher sa part en donation, ne pouvant me déplacer j'ai pris 1 notaire, sa n'a
pas plus ils ont donc arrêtés la procédure
aujourd'hui je me suis rendu chez mon notaire pour 1 autre affaire est la j'ai appris que ma
tante avait achetée la maison de mes grand parents, je n'étais pas au courant
mais a l'époque ou elle a voulu acheter la maison mon grand père était déjà malade, es qu'ils
avaient le droit de lui faire signé les papiers de la vente de la maison
qu'elle recourt j'ai et es que je peut les attaquer
merci